

Chlorméquat (somme du chlorméquat et de ses sels, exprimée en chlor

. Raisins de cuve
. Seigle
. Froment (blé)
. Muscles
. Tissus adipeux
. Foie
. Reins
. Abats comestibles (autres que le foie et les reins)
. Muscles
. Tissus adipeux
. Foie
. Reins
. Abats comestibles (autres que le foie et les reins)
. Muscles
. Tissus adipeux
. Foie
. Reins
. Abats comestibles (autres que le foie et les reins)
. Muscles
. Tissus adipeux
. Foie
. Reins
. Abats comestibles (autres que le foie et les reins)
. Muscles
. Tissus adipeux
. Foie
. Reins
. Abats comestibles (autres que le foie et les reins)
. Muscles
. Tissus adipeux
. Foie
. Reins
. Abats comestibles (autres que le foie et les reins)
. Muscles
. Tissus adipeux
. Foie
. Reins
. Abats comestibles (autres que le foie et les reins)
. Muscles
. Tissus adipeux
. Foie
. Reins
. Abats comestibles (autres que le foie et les reins)
. Oeufs d'oiseaux
. Poule
. Cane
. Oie
. Caille
. Autres
. Vertébrés terrestres sauvages
. FRUITS, A L'ÉTAT FRAIS OU CONGELÉ; FRUITS A COQUE
. Agrumes

. Pamplemousses
. Oranges
. Citrons
. Limettes
. Mandarines
. Autres
. Fruits à coque
. Amandes
. Noix du Brésil
. Noix de cajou
. Châtaignes
. Noix de coco
. Noisettes
. Noix de Queensland
. Noix de pécan
. Pignons de pin, sans coquille
. Pistaches
. Noix communes
. Autres
. Fruits à pépins
. Pommes
. Poires
. Coings
. Nêfles
. Bibasses/Nêfles du Japon
. Autres
. Fruits à noyau
. Abricots
. Cerises (douces)
. Pêches
. Prunes
. Autres
. Baies et petits fruits
. a) Raisins
. Raisins de table
. b) Fraises
. c) Fruits de ronces
. Mûres
. Mûres des haies
. Framboises (rouges ou jaunes)
. Autres
. d) Autres petits fruits et baies
. Myrtilles
. Airelles canneberges
. Groseilles à grappes (blanches, noires ou rouges)
. Groseilles à maquereau (jaunes, rouges ou vertes)
. Cynorrhodons
. Mûres (blanches ou noires)
. Azeroles/Nêfles méditerranéennes
. Baies de sureau noir
. Autres
. Fruits diversà

. a) peau comestible
. Dattes
. Figues
. Olives de table
. Kumquats
. Caramboles
. Kakis/Plaquemines du Japon
. Jamelongues/Prunes de Java
. Autres
. b) peau non comestible et de petite taille
. Kiwis (jaunes, rouges ou verts)
. Litchis
. Fruits de la passion/Maracudjas
. Figues de Barbarie/Figues de cactus
. Caïmites/Pommes de lait
. Plaquemines de Virginie/Kakis de Virginie
. Autres
. c) à peau non comestible et de grande taille
. Avocats
. Bananes
. Mangues
. Papayes
. Grenades
. Chérimoles
. Goyaves
. Ananas
. Fruits de l'arbre à pain
. Durions
. Corossols/Anones hérissées
. Autres
. LÉGUMES, À L'ÉTAT FRAIS OU CONGELÉ
. Légumes-racines et légumes-tubercules
. a) Pommes de terre
. b) Légumes-racines et légumes-tubercules tropicaux
. Racines de manioc
. Patates douces
. Ignames
. Marantes arundinacées
. Autres
. c) Autres légumes-racines et légumes-tubercules à l'exception des betteraves sucrières
. Betteraves
. Carottes
. Céleris-raves/céleris-navets
. Raiforts
. Topinambours
. Panais
. Persil à grosse racine/Persil tubéreux
. Radis
. Salsifis
. Rutabagas
. Navets
. Autres

. Légumes-bulbes
. Aulx
. Oignons
. Échalotes
. Oignons de printemps/Oignons verts et ciboules
. Autres
. Légumes-fruits
. a) Solanacées
. Tomates
. Poivrons doux/Piments doux
. Aubergines
. Gombos/Camboux
. Autres
. b) Cucurbitacées à peau comestible
. Concombres
. Cornichons
. Courgettes
. Autres
. c) Cucurbitacées à peau non comestible
. Melons
. Potirons
. Pastèques
. Autres
. d) Maïs doux
. e) Autres légumes-fruits
. Brassicées(à l'exception des racines et jeunes pousses de Brassica)
. a) Choux (développement de l'inflorescence)
. Brocolis
. Choux-fleurs
. Autres
. b) Choux pommés
. Choux de Bruxelles
. Choux pommés
. Autres
. c) Choux feuilles
. Choux de Chine/Petsaï
. Choux verts
. Autres
. d) Choux-raves
. Légumes-feuilles, fines herbes et fleurs comestibles
. a) Laitues et salades
. Mâches/Salades de blé
. Laitues
. Scaroles/Endives à larges feuilles
. Cressons et autres pousses
. Cressons de terre
. Roquette/Rucola
. Moutarde brune
. Jeunes pousses (notamment des espèces de Brassica)
. Autres
. b) Épinards et feuilles similaires
. Épinards

. Pourpiers
. Cardes/Feuilles de bettes
. Autres
. c) Feuilles de vigne et espèces similaires
. d) Cressons d'eau
. e) Endives/Chicons
. f) Fines herbes et fleurs comestibles
. Cerfeuil
. Ciboulettes
. Feuilles de céleri
. Persils
. Sauge
. Romarin
. Thym
. Basilics et fleurs comestibles
. (Feuilles de) Laurier
. Estragon
. Autres
. Légumineuses potagères
. Haricots (non écosés)
. Haricots (écosés)
. Pois (non écosés)
. Pois (écosés)
. Lentilles
. Autres
. Légumes-tiges
. Asperges
. Cardons
. Céleris
. Fenouils
. Artichauts
. Poireaux
. Rhubarbes
. Pousses de bambou
. Cœurs de palmier
. Autres
. Champignons, mousses et lichens
. Champignons de couche
. Champignons sauvages
. Mousses et lichens
. Algues et organismes procaryotes
. LÉGUMINEUSES SÉCHÉES
. Haricots
. Lentilles
. Pois
. Lupins/Fèves de lupins
. Autres
. GRAINES ETFRUITS OLÉAGINEUX
. Graines oléagineuses
. Graines de lin
. Arachides/Cacahuètes
. Graines de pavot

. Graines de sésame
. Graines de tournesol
. Graines de colza (grosse navette)
. Fèves de soja
. Graines de moutarde
. Graines de coton
. Pépins de courges
. Graines de carthame
. Graines de bourrache
. Graines de cameline
. Chènevis (graines de chanvre)
. Graines de ricin
. Autres
. Fruits oléagineux
. Olives à huile
. Amandes du palmiste
. Fruits du palmiste
. Kapoks
. Autres
. CÉRÉALES
. Orge
. Sarrasin et autres pseudo-céréales
. Maïs
. Millet commun/Panic
. Avoine
. Riz
. Sorgho
. Autres
. THÉS, CAFÉ, INFUSIONS, CACAO ET CAROUBES
. Thés
. Grains de café
. Infusions (base:)
. a) Fleurs
. Camomille
. Hibiscus/Oseille de Guinée
. Rose
. Jasmin
. Tilleul à grandes feuilles (tilleul)
. Autres
. b) Feuilles et autres parties aériennes
. Fraises
. Rooibos
. Maté
. Autres
. c) Racines
. Valériane
. Ginseng
. Autres
. d) Toute autre partie de la plante
. Fèves de cacao
. Caroubes/Pains de Saint-Jean
. HOUBLON

. ÉPICES
. Épices en graines
. Anis/Graines d'anis
. Carvi noir/Cumin noir
. Céleri
. Coriandre
. Cumin
. Aneth
. Fenouil
. Fenugrec
. Noix muscade
. Autres
. Fruits
. Piment de la Jamaïque/Myrte piment
. Poivre du Sichuan
. Carvi
. Cardamome
. Baies de genièvre
. Grains de poivres (blanc, noir ou vert)
. Vanille
. Tamarin
. Autres
. Écorces
. Cannelle
. Autres
. Racines ou rhizomes
. Réglisse
. Gingembre
. Curcuma/Safran des Indes
. Raifort
. Autres
. Boutons
. Clous de girofle
. Câpres
. Autres
. Pistils de fleurs
. Safran
. Autres
. Arilles
. Macis
. Autres
. PLANTES SUCRIÈRES
. Betteraves sucrières
. Cannes à sucre
. Racines de chicorée
. Autres
. PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE – ANIMAUX TERRESTRES
. Tissus (base:)
. a) Porcins
. Autres
. b) Bovins
. Autres

. c) Ovins
. Autres
. d) Caprins
. Autres
. e) Équidés
. Autres
. f) Volailles
. Autres
. g) Autres animaux terrestres d'élevage
. Autres
. Lait
. Bovins
. Ovins
. Caprins
. Chevaux
. Autres
. Miels et autres produits de l'apiculture
. Amphibiens et reptiles
. Invertébrés terrestres

0130020 : Poires

Recent monitoring data show that chlormequat levels in pears are declining but still occur at levels \leq

0280010 : Champignons de couche

Monitoring show that cross-contamination of untreated cultivated fungi may occur with straw lawfully

0401060 : Graines de colza (grosse navette)

The European Food Safety Authority identified some information on crop metabolism as unavailable

0130020 : Poires

Recent monitoring data show that chlormequat levels in pears are declining but still occur at levels \leq

0151010 : Raisins de table

Temporary MRL valid until 31 July 2019 pending the submission of supporting data. After this date t

0280010 : Champignons de couche

Monitoring show that cross-contamination of untreated cultivated fungi may occur with straw lawfully

0401060 : Graines de colza (grosse navette)

The European Food Safety Authority identified some information on crop metabolism as unavailable

0401090 : Graines de coton

The European Food Safety Authority identified some information on crop metabolism as unavailable

0840040 : Raifort

The applicable maximum residue level for horseradish (*Armoracia rusticana*) in the spice group (coc

0130020 : Poires

For footnote text see EN version

0840040 : Raifort

For footnote text see EN version

0130020 : Paires
Temporary MRL that shall apply until 31 juillet 2014.

0130020 : Paires
LMR provisoire applicable jusqu'au 31 juillet 2009.

0130020 : Paires
LMR provisoire applicable jusqu'au 31 juillet 2009.

0.01*	0.01*
0.01*	0.01*
0.01*	0.01*
0.01*	0.01*
0.01*	0.01*
0.5	0.5
0.5	0.5
0.5	0.5
0.5	0.5
0.5	0.5
0.5	0.5
0.5	0.5
0.05*	0.05*
0.01*	0.01*
0.01*	0.01*

above the limit of determination due to former uses. It is therefore appropriate to set a temporary MRL a / treated with chlormequat. This cross-contamination may not be fully avoidable in all cases. When re- :. When re-viewing the MRL, the Commission will take into account the information referred to in the fir

above the limit of determination due to former uses. It is therefore appropriate to set a temporary MRL a he MRL will be 0.01* mg/kg unless modified by a Regulation in light of new information.

/ treated with chlormequat. This cross-contamination may not be fully avoidable in all cases. When re- :. When re-viewing the MRL, the Commission will take into account the information referred to in the fir

:. When re-viewing the MRL, the Commission will take into account the information referred to in the fir le 0840040) is the one set for horseradish (*Armoracia rusticana*) in the Vegetables category, root and tu

t a value of 0.07 mg/kg pending the submission of further monitoring data. When reviewing the MRL, the Commission will take into account the information, if it is submitted by 13 April 2021, or, if that information is not submitted by that date, the lack of it.

t a value of 0.07 mg/kg pending the submission of further monitoring data. When reviewing the MRL, the Commission will take into account the information, if it is submitted by 13 April 2021, or, if that information is not submitted by that date, the lack of it.

t a value of 0.07 mg/kg pending the submission of further monitoring data. When reviewing the MRL, the Commission will take into account the information, if it is submitted by 13 April 2021, or, if that information is not submitted by that date, the lack of it.

ber vegetables group (code 0213040) taking into account changes in the levels by processing (drying) according

mission will take into account the information, if it is submitted by 13 April 2021, or, if that information is not subm

mission will take into account the information, if it is submitted by 13 April 2021, or, if that information is not subm

mitted by that date, the lack of it.

mitted by that date, the lack of it.